



PV CC Coppet 1/2014

CONSEIL COMMUNAL

**CONSEIL COMMUNAL DE COPPET
LEGISLATURE 2011-2016****PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 MARS 2014**

Début de la séance : 20H15

Présidence : Monsieur Yves Riesen

Présents : 45 Conseillers ou Conseillères
Excusés : 10 Conseillers ou Conseillères

Le Quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu valablement.
Majorité à 23 voix

Ordre du jour :

1. **Approbation du Procès-verbal du 16 décembre 2013 ;**
2. **Communications du Bureau du Conseil communal ;**
3. **Communications de la Municipalité ;**
4. **Rapport des commissions des Finances et de Gestion concernant le préavis No 01/2013-2014 relatif à la demande de crédit de CHF 910,000.00 pour l'acquisition de 10'995 m2 à détacher de la parcelle No 1 de Coppet. (Ces documents ont été remis lors de la convocation de la séance du 26.08.2013. Ils peuvent être demandés à la secrétaire du Conseil par e-mail, qui vous les fera suivre de la même manière) ;**
5. **Rapport de la commission de Gestion concernant le préavis No 13/2013-2014 relatif à la demande de crédit de CHF 43,000.00 pour la mise en conformité du local des archives communales dans le bâtiment de l'école primaire du Greny ;**
6. **Rapport de la commission ad hoc concernant le préavis No 15/2013-2014 relatif à la demande de crédit de CHF 66,000.00 pour la réfection des deux portails de l'Allée du château ;**
7. **Rapport de la commission Mobilité concernant le préavis No 16/2013-2014 relatif à la demande de crédit de CHF 195,000.00 pour la réalisation, sur le territoire communal, d'un carrefour à feux prioritaires pour les bus régionaux ;**
8. **Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour ;**
9. **Divers et propositions individuelles.**

1. Approbation du Procès-verbal du 16 décembre 2013

La parole n'étant pas demandée, l'Assemblée procède au vote à main levée. Le résultat est le suivant :

Oui : 37

Non : 0

Abst. : 7

Le PV du 16 décembre 2013 est approuvé et le Président remercie l'auteur de celui-ci.

2. Communications du Bureau du Conseil communal

Le Bureau du Conseil Communal a pris acte de la lettre écrite par M. Tiago Biolley domicilié au chemin des Voirons et en a remis une copie à chacun avec la convocation.

Concernant la sortie du Conseil, les réponses sont à remettre d'ici la fin de cette séance.

La Municipalité nous a informé que le préavis 12/2013-2014 concernant la fondation des Toises était retiré car une solution a été trouvée.

3. Communications de la Municipalité

M. Gérard Produit

Suite au courrier de M. Biolley, un entretien avec lui a été fixé. Au vu du terrible accident qui a eu lieu vers ce chemin, la Municipalité a reçu une pétition demandant que le carrefour soit revu. Des mesures ont été prises, notamment en demandant aux riverains de couper leurs haies et ce sont les personnes ayant signé la pétition qui ont envoyé leurs avocats ne se sentant pas concernés.

Le préavis du PPA en Chaucey est reporté au prochain conseil car il manque certains éléments.

Financièrement, les revenus fiscaux pour 2013 sont supérieurs d'environ CHF 700'000 à ce qui avait été prévu.

M. Jean-Claude Trotti

- les abris sécurisés pour les vélos côté nord sont loués par 14 personnes pour le moment.
- les arrêts de bus sur la route de Tannay sont opérationnels, seul le revêtement reste à finir.
- l'inauguration de la nouvelle STEP et les portes ouvertes sont prévues le 27 septembre 2014.

Mme Sabrina Paratore

- il reste encore des places pour le camp de Pâques ; s'adresser à l'AJET pour les personnes intéressées.
- Un nouveau projet appelé LIFT est mis en place pour les jeunes de 10ème année HARMOS ayant des difficultés à intégrer le monde professionnel. Leur participation doit être volontaire et dure 1 an et demi, soit jusqu'à la fin de leur scolarité. Ils doivent effectuer de courts stages dans des entreprises de la région, en dehors du programme scolaire, et sont accompagnés d'une personne de référence. Les entrepreneurs ne sont pas obligés d'être maîtres d'apprentissage pour les accueillir et une information les concernant aura lieu le mardi 8 avril à 20h00 au Théâtre des Rojalet.

Mme Isabelle Naville

- La buvette du port sera déjà ouverte le 29 mars.
- Le concert de l'Académie Menuhin aura lieu dimanche 23 mars à 18h00.

M. Gérard Produit

Les objets soumis lors du prochain Conseil seront les suivants :

1. Le PPA en Chaucey
2. Un préavis pour l'acquisition d'un camion de pompier
3. La chaîne d'amarrage au port qui est à refaire
4. Le PDL en la Fin à Commugny concernant une parcelle jouxtant Coppet non loin de la gare.

4. Rapport des commissions des Finances et de Gestion concernant le préavis No 01/2013-2014 relatif à la demande de crédit de CHF 910,000.00 pour l'acquisition de 10'995 m2 à détacher de la parcelle No 1 de Coppet

Le Président

Au vu de la confidentialité de ce sujet, la Municipalité demande que le débat se fasse à huis clos, à moins que les conseillers ne s'y opposent.

Aucun conseiller ne levant la main, le public et les journalistes sont priés de sortir.

Une discussion s'en suit.

La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 0

Non : 41

Abst. : 3

Le préavis No 01/2013-2014 relatif à la demande de crédit de CHF 910,000.00 pour l'acquisition de 10'995 m2 à détacher de la parcelle No 1 de Coppet, est refusé.

Retour du public et de la presse.

5. Rapport de la commission de Gestion concernant le préavis No 13/2013-2014 relatif à la demande de crédit de CHF 43,000.00 pour la mise en conformité du local des archives communales dans le bâtiment de l'école primaire du Greny

A la demande du Président, le rapporteur de la commission de Gestion, M. Eric Charlot-Valdieu, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

M. Reto Camponovo

J'attire votre attention sur les problèmes d'humidité qui demandent un traitement qui peut coûter très cher, donc il convient de faire attention à ce qui est proposé.

La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 44

Non : 0

Abst. : 0

Le préavis No 13/2013-2014 relatif à la demande de crédit de CHF 43,000.00 pour la mise en conformité du local des archives communales dans le bâtiment de l'école primaire du Greny, est accepté à l'unanimité.

6. Rapport de la commission ad hoc concernant le préavis No 15/2013-2014 relatif à la demande de crédit de CHF 66,000.00 pour la réfection des deux portails de l'Allée du château

A la demande du Président, le rapporteur de la commission ad hoc, M. Roberto Ferro lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 44

Non : 0

Abst. : 0

Le préavis No 15/2013-2014 relatif à la demande de crédit de CHF 66,000.00 pour la réfection des deux portails de l'Allée du château, est accepté à l'unanimité.

7. Rapport de la commission Mobilité concernant le préavis No 16/2013-2014 relatif à la demande de crédit de CHF 195,000.00 pour la réalisation, sur le territoire communal, d'un carrefour à feux prioritaires pour les bus régionaux

A la demande du Président, le rapporteur de la commission Mobilité, Mme Liliane Bory, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

M. Gilbert Cherbuin

Le montant indiqué de CHF 6'000 n'est pas correct, on devrait lire CHF 8'000.

M. Avo Alliste

Est-ce que la largeur des quatre routes reste la même ?

M. Jean-Claude Trotti

Pas de changement .

Mme Claire Gavin

Est-ce que ces feux seront seulement enclenchés par les bus ? Il faudrait également discuter avec les écoles pour que les bus privés ne gênent pas la circulation.

Mme Liliane Bory

Les feux seront toujours rouges et changeront dès qu'un véhicule arrivera en favorisant les bus.

M. Antoine Maillard

Même si ces changements ne sont pas toujours conformes, ils sont nécessaires, si l'on veut que les gens prennent le train.

M. Reto Camponovo

Ne pourrait-on pas faire tourner les bus sur la parcelle 221 ?

M. Gérard Produit

Cette parcelle intégrée dans le plan de la gare de Coppet est inconstructible. Il n'est pas possible de mettre un éclairage, ni de la bétonner ou d'installer des horodateurs. Notre but est de développer cette parcelle autrement avec éventuellement des logements, la poste, la gendarmerie, etc...

La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 39

Non : 2

Abst. : 3

Le préavis No 16/2013-2014 relatif à la demande de crédit de CHF 195,000.00 pour la réalisation, sur le territoire communal, d'un carrefour à feux prioritaires pour les bus régionaux, est accepté.

8. Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour

Oui : 44

Non : 0

Abst. : 0

L'extrait du PV est accepté.

9. Divers et propositions individuelles

Mme Claire Gavin

Je remercie la municipalité d'avoir mis à disposition des places gratuites pour les vélos, mais concernant le stationnement des voitures il est très difficile d'obtenir des places pour les entreprises, pour les clients ou les patients, alors que la municipalité dispose de 5 places ?

M. Jean-Claude Trotti :

Ces places sont également pour les visiteurs de la Municipalité.

M. Jean-Pierre Blanchoud

Que se passe-t-il avec la police ?

Mme Nicole Imesch

Nous sommes en train de mettre en place une sécurité intercommunale. Mme Cherbuin a fait une intervention auprès du Conseil d'Etat et attend une réponse. Un bilan sur la sécurité va être fait.

La parole n'étant plus demandée, la séance du Conseil Communal est levée à 21h45.

Le Président

La Secrétaire

Yves Riesen

J. Noverraz

